

Environnement et Climat : De nouveaux enseignements pour les acteurs audiovisuels

Le collectif Ecoprod* souhaite doter les acteurs du secteur audiovisuel d'une meilleure compréhension de leurs impacts sur l'environnement, et publie à cet effet une nouvelle étude qui dévoile la nécessité tant économique que réglementaire et climatique, de s'adapter aux enjeux environnementaux.

Des solutions existent. Elles sont présentées dans cette étude ou dans les ressources constituées par Ecoprod depuis sa création, et sont mises en œuvre par un nombre croissant d'acteurs du secteur qui se mobilisent.

L'empreinte du secteur et les principaux enjeux :

Le respect de l'Accord de Paris exige de tous les secteurs de notre économie une réduction des gaz à effet de serre (GES) afin de limiter la hausse des températures entre 1,5° et 2°C.

L'Europe intensifie sa réglementation en ce sens, son pacte vert (Green deal) prévoit notamment la contribution de tous les secteurs économiques à la neutralité climatique.

A l'échelle de la France les objectifs sont connus : - 40% d'émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 1990) et la neutralité carbone d'ici 2050.

Cela suppose pour la France de réduire de 2,16% ses émissions par an jusqu'en 2030 puis de 3,7% jusqu'en 2050.

Bien que jugé moins impactant avec ses 1,7 millions de tonnes équivalent carbone émis chaque année, le secteur audiovisuel (incluant la distribution de vidéos en streaming, le cinéma, la publicité, la télévision, l'archivage et les projections) va néanmoins devoir suivre cette trajectoire de réduction.

A l'heure où le numérique révolutionne le secteur audiovisuel, le recours croissant à des équipements très gourmands en matières critiques, et la hausse des consommations énergétiques liées à l'augmentation des services et des usages (ex : la diffusion en 8K exige 32 fois plus de données à traiter que la Haute Définition) risquent d'alourdir l'empreinte écologique du secteur.

Et on peut s'attendre à une hausse du prix de ces équipements compte tenu de la raréfaction et des prévisions de pénurie de certaines matières premières.

La prise en compte de ces enjeux est une nécessité mais surtout une véritable opportunité pour le secteur d'organiser sa résilience.

Une première réponse :

Un schéma d'adaptation qui pourrait reposer en priorité sur une forme de sobriété, à la fois technique, organisationnelle et comportementale.

Le collectif Ecoprod, à travers cette étude détaillée, dresse un bilan de la situation actuelle, et propose des solutions concrètes pour avancer : meilleure efficacité énergétique des équipements, prolongation et réemploi du matériel, optimisation des systèmes et des espaces, réduction des déchets et des transports.

D'autres pistes et outils sont disponibles et mis à disposition par Ecoprod qui répondent à la demande d'un nombre croissant d'acteurs, témoignant de la prise de conscience qui se généralise, y compris dans un secteur qui doit aussi montrer l'exemple.

Liens :

- [Synthèse de l'étude](#)
- [Étude complète](#)
- [Infographie](#)

***Créé en 2009, le collectif Ecoprod réunit [Audiens](#), le [CNC](#), le [CST](#), [Film France](#), [Film Paris Region](#), le groupe [Canal +](#), le groupe [France Télévisions](#), le groupe [TF1](#) et le [Pôle Media Grand Paris](#). Son but est de former, de sensibiliser, et de mettre à disposition des professionnels dans toute leur diversité de taille et de métier, des outils et des guides et de les aider et les conseiller au mieux dans leur démarche éco-responsable :**

- ❖ *Sensibiliser à l'empreinte carbone (GES) du secteur grâce à la publication de rapports, d'études et l'organisation de conférences.*
- ❖ *Faciliter la mesure de leur impact avec le calculateur Carbon'Clap.*
- ❖ *Inciter à l'action concrète grâce au guide de l'éco-production et des fiches pratiques.*
- ❖ *Valoriser leurs actions d'atténuations avec la charte Ecoprod.*
- ❖ *Former les professionnels à l'éco-production grâce au Parcours Ecoprod et aux modules sur l'éco conception des décors et les tournages en milieu naturel.*

Contact : alissa@ecoprod.fr